



ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪ  
**Nunavut Maligaliurvia**  
**Legislative Assembly of Nunavut**  
**Assemblée législative du Nunavut**

## ***COMMUNIQUÉ***

### **Démission de la députée de Kugluktuk à l'Assemblée législative**

**IQALUIT, Nunavut (le 31 mars 2020)** - Mila Kamingoak, députée de Kugluktuk à l'Assemblée législative, a fait connaître sa décision de démissionner de son siège de députée à l'Assemblée législative à compter du 3 avril 2020.

Conformément à la *Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif*, Mme Kamingoak a formellement transmis sa décision par écrit au président de l'Assemblée législative. L'article 38 de la *Loi électorale du Nunavut* prévoit qu'une élection complémentaire doit être tenue « dès que les circonstances le permettent, mais en aucun cas plus de six mois après la date à laquelle le siège est devenu vacant. »

« Au nom de tous les députés de l'Assemblée législative, je remercie Mme Kamingoak pour ses services, et je lui souhaite bonne chance alors qu'elle a choisi de mettre l'accent sur les besoins de sa jeune famille. La date de l'élection partielle devrait être annoncée sous peu », a déclaré le président de l'Assemblée, Paul Quassa.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

John Quirke  
Greffier de l'Assemblée législative  
Tél. : (867) 975-5000